

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

## Arrêté du 20 janvier 2023 fixant la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation au titre de l'année 2023

**Le garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2010-1640 du 23 décembre 2010 modifié portant statut particulier du corps des directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation ;

Vu l'arrêté du 2 octobre 2020 relatif aux modalités d'organisation, au programme et à la nature des épreuves des concours pour le recrutement de directeurs d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire ;

Vu l'arrêté du 14 novembre 2022 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture des concours externe et interne pour le recrutement de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation,

**Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

La composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement des directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation organisés au titre de l'année 2023 est fixée ainsi qu'il suit :

#### **Président :**

Monsieur Philippe POTTIER	Représentant du directeur de l'administration pénitentiaire
---------------------------	---

#### **Membres :**

Monsieur Pascal LECUYER	Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation Service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Sarthe
-------------------------	---

Madame Sophie AMOUYAL	Directrice pénitentiaire d'insertion et de probation Service pénitentiaire d'insertion et de probation des Alpes-Maritimes
-----------------------	---

Madame Marie-Lucie GODARD

Magistrate  
Cour d'appel de Nîmes

Madame Séverine THIEBAULT-DESCAMPS

Directrice pénitentiaire d'insertion et de probation  
hors classe  
Service pénitentiaire d'insertion et de probation du  
Pas-de-Calais

## Article 2

Sont adjoints au jury des concours externe et interne pour le recrutement des directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation organisés au titre de l'année 2023, en qualité d'examineurs qualifiés :

Monsieur Alain BLANC

Magistrat honoraire

Monsieur François TOUTAIN

Directeur fonctionnel des services pénitentiaires  
d'insertion et de probation  
Service pénitentiaire d'insertion et de probation  
d'Ille-et-Vilaine

Madame Alexandrine BORGEAUD-  
MOUSSAÏD

Directrice fonctionnelle des services pénitentiaires  
d'insertion et de probation  
Service pénitentiaire d'insertion et de probation de  
Saône-et-Loire

Madame Marie-Sophie BIGGIO

Directrice pénitentiaire d'insertion et de probation  
hors classe  
Service pénitentiaire d'insertion et de probation du  
Rhône

Monsieur Hamdi BEN ALAYA

Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation  
Service pénitentiaire d'insertion et de probation de  
l'Ain

Monsieur Martin DE FONTAINE

Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation  
Service pénitentiaire d'insertion et de probation du  
Haut-Rhin

Madame Marina LELAURE

Directrice pénitentiaire d'insertion et de probation  
Direction de l'administration pénitentiaire

### **Article 3**

En cas d'empêchement de Monsieur Philippe POTTIER, président du jury, Madame Marie-Lucie GODARD est désignée pour assurer la présidence du jury.

### **Article 4**

Le directeur de l'administration pénitentiaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 20 janvier 2023.

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation,  
L'adjoint à la cheffe du bureau du recrutement et de la formation des personnels,  
S. GUILLEMET



